

www.stopderiveschasse.be



Un grand nombre d'associations, dont Natagora, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, le WWF, Inter Environnement Wallonie, **Ardenne & Gaume**, Les Cercles des Naturalistes de Belgique, Les Naturalistes de la Haute-Lesse, Gaia, ... lance une importante action de mobilisation afin d'obtenir du prochain gouvernement wallon qui sortira des urnes ce dimanche 26 mai, lors des élections régionales, qu'il inscrive dans sa Déclaration de Politique Régionale (DPR) une révision en profondeur de la loi sur la chasse. Cette loi qui date de 1882, bien que revue à maintes reprises, ne répond toutefois plus aux exigences sociétales actuelles.

D'importants moyens de communication sont progressivement mis en place, afin d'atteindre l'objectif ci-dessus. Parmi ces moyens, l'élément-phare est un site Internet (www.stopderiveschasse.be) intégrant une pétition demandant que soit mis fin aux dérives de la chasse de loisir en Wallonie.

Trois axes d'analyse des dérives de la chasse ont été identifiés :

- l'effondrement de la biodiversité;
- le manque d'éthique de la chasse;
- l'emprise de la chasse sur le patrimoine naturel et paysager commun.



1. Biodiversité

Les effectifs de grand gibier doivent être régulés plutôt que d'être artificiellement gonflés par une gestion cynégétique inadaptée. La surdensité de ces ongulés a pour conséquence des dégâts à la biodiversité (faune et flore), aux forêts, aux cultures, aux parcs et aux jardins :

- a. 40 % des forêts ne se régénèrent plus naturellement et leur strate herbacée s'appauvrit au fil des ans
- b. les populations de batraciens, lézards et serpents sont en régression et certaines comme la vipère péliade disparaissent suite à la prédation du sanglier ; les lâchers de dizaines de milliers de faisans ont aussi un impact négatif sur ces espèces.
- c. les oiseaux nicheurs au sol sont prédatés par le sanglier et sont largement impactés par la dégradation des forêts ;
- d. les dégâts agricoles dus à la surabondance du grand gibier se chiffrent de 400 à 700.000€ par an.

2. L'éthique de la chasse

La gestion cynégétique ne tient pas compte de la souffrance animale et n'hésite pas à artificialiser la faune pour accroître le plaisir de chasser et de tuer :

- a. chaque année, des dizaines de milliers de Faisans, de Perdrix grises et de Canards colverts sont élevés avant d'être lâchés dans la nature pour être chassés ;
- b. des milliers de prédateurs naturels, comme le Renard roux, les mustélidés, et bien que strictement protégés par la loi sur la conservation de la nature, des rapaces sont piégés, tués voire empoisonnés afin de protéger le gibier d'élevage ;
- c. des méthodes de chasse peu sélectives, peu efficaces, peu précises et cruelles, comme la battue à cors et à cris continuent par pure tradition à être pratiquées, ou sont tolérées comme la chasse à l'arc, faute de textes législatifs ;
- d. de grandes chasses pratiquent une gestion artificielle et déséquilibrée des populations de sangliers dans le seul but de maintenir des densités allant bien au delà des capacités d'accueil naturelles des milieux et ce grâce à un apport journalier considérable de nourriture artificielle et à des cultures agricoles dédiées. Le but est d'atteindre de gros tableaux de chasse journaliers dépassant parfois largement la centaine de grands mammifères.

3. L'emprise de la chasse sur le patrimoine commun

Le monde de la chasse n'hésite pas à monopoliser et à entraver l'accès aux forêts et à la faune sauvage à son seul profit en prétendant être le seul apte à réguler et protéger la faune. Enfin, les symboles liés à la chasse sont omniprésents tandis que les autres utilisateurs s'efforcent de respecter la forêt (marquage discret, retiré dans les 24h, ...)

Les propositions des associations partenaires comprennent les mesures suivantes:

1. Pour la biodiversité

- a. Une réduction significative des densités de cervidés et de sangliers pour restaurer la biodiversité et l'équilibre forêt / faune sauvage ;
- b. Le transfert dans la loi sur la conservation de la nature des espèces "gibier", "gibier d'eau" et "autre gibier", rares ou en voie de raréfaction ou utiles au fonctionnement naturel des écosystèmes ;
- c. Des sanctions fortes en cas de non réalisation des objectifs de prélèvements de sangliers et de cervidés : amendes, réalisation par des tiers, retrait des cerfs boisés, dénonciation du bail de chasse ;
- d. L'imposition d'un monitoring obligatoire et fiable par territoire de chasse des prélèvements quantitatifs et qualitatifs de toutes les espèces chassées.



2. En terme d'éthique de la chasse

- a. La promotion de modes de chasse limitant la souffrance animale, comme la poussée silencieuse, l'approche et l'affût pour interdire à terme la battue à cor et à cri ;
- b. L'interdiction des lâchers de petit gibier d'élevage pour le tir ;
- c. L'interdiction de toute forme de nourrissage artificiel de la grande faune, en ce compris les cultures non récoltées à cette fin ;
- d. L'interdiction de l'usage de plomb dans les cartouches pour armes de chasse à canons lisses sur l'ensemble du territoire ;
- e. L'interdiction de la chasse à l'arc.

3. Sur la propriété symbolique

- a. L'arrêt immédiat de la délégation de la gestion du "gibier" aux seuls chasseurs au profit d'une gestion collective (propriétaires, gestionnaires forestiers, naturalistes, agriculteurs, chasseurs, fonction socio-récréative, ...) de la faune sauvage ouverte à la chasse sur base d'indicateurs liés à la biodiversité, à la régénération naturelle, aux dégâts à la forêt et à l'agriculture ;
- b. L'interdiction de la chasse les dimanches et jours fériés et de toute restriction de circulation sur les chemins et sentiers ouverts au public pendant les congés scolaires ;
- c. L'organisation de la chasse en régie, en forêt publique, plutôt que par des baux de chasse.

Pour y arriver, nous avons besoin de vous. Signez dès maintenant la pétition.

Rendez-vous sur le site www.stopderiveschasse.be et signez la pétition !

En vous associant ainsi à cette vaste opération visant à obtenir une révision de la loi sur la chasse, vous nous soutenez pour mettre un coup d'arrêt à une chasse qui privilégie le loisir, les affaires et les mondanités plutôt que la régulation équilibrée de la faune sauvage excédentaire.

Merci pour votre soutien.



CP - Mai 2019